

Accompagnement VAE

Table des matières

Public :	3
Prérequis :	3
Durée de formation :	3
Objectifs :	3
Moyen et modalité :	3
Moyens Techniques :	4
Coordonnées de contact :	4
Moyens Pédagogiques :	4
Adaptation et suivi de la formation :	5
Évaluation de parcours :	5
Délai d'accès :	5
Handicap :	5
Évaluation du besoin :	6
Le Prix :	6
Contact :	6
Pour prendre contact la première fois :	6
Pour toute question, s'adresser à :	6
Statistiques de 2006 au 4 juin 2023	6
Nombre total de candidats VAE accompagnés :	6
Taux de VAE totales obtenues, de certification	6
Taux d'abandons :	7
Taux de VAE partielles obtenues :	7
Taux de VAE nulles :	7
PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT VAE DETAILLE	7
Module 1 : Informations de démarrage (2 heures)	7
Module 2 : Retour sur le parcours d'expériences (2 heures).....	7
Module 3 : comprendre la logique d'écriture et les attendus du dossier VAE (2 heures).....	8
Module 4 : élaboration du plan (2 heures).....	8
Module 5 : Se lancer dans l'écriture premier chapitre (2 heures) :	8

Document actualisé le 05/06/2023

Module 6 : point d'étape sur le premier chapitre (2 heures) :	8
Module 7 : Point d'étape sur le premier chapitre – conseils génériques sur l'écriture du dossier VAE (2 heures).	8
Module 8 : organiser son travail de rédaction des chapitres suivants (2 heures).....	9
Module 9 : conclusion et introduction (2 heures).....	9
Module 10 : finaliser son écrit (2 heures).	9
Module 11 : préparer son entretien VAE (deux heures).	9
Module 12 : l'après-VAE (2 heures).	10

Document actualisé le 05/06/2023

Public :

Tous Publics

Prérequis :

Vu par dossier d'entrée du candidat VAE. Candidat VAE titulaire de la recevabilité (livret 1).

Durée de formation :

24 heures (durée adaptable selon le besoin du candidat VAE)

Objectifs :

- Comprendre le fonctionnement de la VAE du certificateur
- Comprendre ce qui est attendu par le jury du certificateur.
- Comprendre les modalités de la validation d'une demande VAE.
- Comprendre les documents présentant le diplôme visé et le tableau de croisement entre les UE demandées et les acquis.
- Comprendre les modalités du travail à accomplir.
- Comprendre le processus d'accompagnement VAE.
- Remémoriser et analyser son parcours d'acquisition de compétences en lien avec le certificat demandé et le référentiel.
- Rédiger son dossier VAE et le remettre au certificateur.
- Préparer son entretien VAE
- Point d'étape et prise en main les actions à mener après la décision du jury VAE

Moyen et modalité :

Accompagnement réalisé à distance (hormis si demande d'acc. VAE en présentiel).

Point de repère à la fin de chaque module (5 minutes)

Documents écrits à présenter à chaque module d'accompagnement VAE.

Temps estimé pour la réalisation de chacun d'entre eux : de deux heures à plus de 30 heures.

Document actualisé le 05/06/2023

À l'issue de la période d'accompagnement VAE, le candidat VAE se verra remettre sa feuille d'émargement et un certificat d'accompagnement VAE et de passage devant le jury VAE à émarger.

Moyens Techniques :

Le Dispositif est proposé sous forme de séances organisées à distance de façon asynchrone et synchrone, le Bénéficiaire doit être muni du matériel informatique répondant aux exigences de cette action, à savoir :

- Système d'exploitation supporté : Windows : XP, VISTA, SEVEN – MAC OS :>=Mac OS 10.3.9
- Navigation internet : >=Internet Explorer 6 ou équivalent (Firefox, chrome, opera...) équipé de FLASH PLAYER 10 ou supérieur.
- Écran : résolution minimale 1024*768
- Une connexion internet.
- Option : webcam, Casque/micro ou haut-parleur

Le Dispositif n'est pas nécessairement exécuté sous le contrôle permanent d'un encadrant, afin de permettre à chaque Bénéficiaire d'utiliser, à son rythme et à sa convenance, les outils mis à sa disposition.

Toutefois, un encadrement à distance est à la disposition du Bénéficiaire tant sur le plan technique que pédagogique.

Coordonnées de contact :

Adresse mail : sabinefessard@validersesacquis.fr

Téléphone : 06 87 23 85 78

Jours et plages horaires durant lesquels l'accompagnateur VAE peut être contacté à tout moment : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h sous réserve des congés pris.

Courriel : sabinefessard@validersesacquis.fr ou sabine.fessard@gmail.com

Période durant lesquels l'accompagnateur VAE peut être contacté : durant toute la période d'accompagnement VAE.

Le candidat VAE peut également demander un entretien sous forme de visioconférence, téléphone ou « entretien mail » à tout moment. Il doit en faire la demande par mail ou par téléphone.

Moyens Pédagogiques :

Document actualisé le 05/06/2023

Accompagnatrice VAE : Sabine Fessard, accompagnatrice VAE. Directrice de l'entreprise Sabine Fessard EI.

Accompagnement sous la forme de :

- Podcasts.
- Entretien-mail avec documents Word commentés.
- Retours par mail, téléphone, podcasts ou visioconférences sur WebEx (https://entrepriseindividuelle-xrg.my.webex.com/webappng/sites/entrepriseindividuelle-xrg.my/dashboard?siteurl=entrepriseindividuelle-xrg.my&from_login=true)

Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de l'accompagnement VAE sera réalisé tout au long de la VAE. L'accompagnement VAE pourra être adapté pour pallier les difficultés rencontrées par le candidat VAE.

Évaluation de parcours :

Le suivi du candidat VAE est effectué selon les modalités suivantes :

Point d'étape remis au candidat VAE à chaque fin de module.

En fin d'accompagnement VAE, attestation de suivi du candidat VAE avec la feuille d'émargement signée et l'attestation d'accompagnement VAE et de passage devant le jury VAE remises au candidat VAE.

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à l'accompagnement VAE est appliqué.

Handicap :

Tous les accompagnements VAE dispensés par MADAME SABINE FESSARD sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos accompagnements VAE, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son parcours VAE. Cependant certains types de handicap peuvent rendre impossible les actions proposées.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Document actualisé le 05/06/2023

Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin avec l'accompagnement VAE dispensé.

Le Prix :

1 920 euros pour 24 heures d'accompagnement VAE.

Le prix est fonction du nombre d'heures d'accompagnement VAE selon le besoin du candidat VAE, à raison de 80 euros/heure d'accompagnement VAE.

Contact :

Pour prendre contact la première fois :

Remplir le formulaire en ligne sur la page du site :

<https://www.validersesacquis.fr/contact-1>

La première visioconférence est offerte.

Pour toute question, s'adresser à :

Sabine Fessard

sabinefessard@validersesacquis.fr

sabine.fessard@gmail.com

06 87 23 85 78

Statistiques de 2006 au 4 juin 2023

Nombre total de candidats VAE accompagnés :

199 candidats accompagnés depuis 2006 jusqu'à ce jour pour les diplômes de niveau licence, master et ingénieur.

Taux de VAE totales obtenues, de certification

96 % des candidats VAE accompagnés depuis 2006, soit 191 candidats VAE qui ont obtenu une VAE totale et leur certification.

Document actualisé le 05/06/2023

Madame Sabine Fessard - 2 rue Léon Blum 68000 Colmar - Siret : 51895453200017 -

Enregistré sous le n°44680312268 auprès du préfet de région Grand Est - *Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État*

Naf : 8542Z - TVA : FR28518954532 - Tel : 06 87 23 85 78 -

Email : sabinefessard@validersesacquis.fr - Site internet : <https://www.validersesacquis.fr/>

Taux d'abandons :

2 % soit quatre candidats VAE sur 199 au total.

Abandons qui ont eu lieu juste après le démarrage de mon accompagnement VAE

Motifs :

- Réorientations dans le choix du diplôme suite à mes conseils.
- Souci de santé d'une candidate VAE.
- Choix d'une formation en apprentissage.

Taux de VAE partielles obtenues :

1 % des candidats VAE accompagnés, soit deux candidats VAE sur 199 candidats VAE accompagnés au total, l'un à l'Université de Haute-Alsace, l'autre au CNAM

Taux de VAE nulles :

1 % des candidats accompagnés. Soit deux candidats VAE sur 199 candidats VAE accompagnés depuis 2006.

Dont l'un à l'UHA : Le candidat a poursuivi sa VAE malgré mes conseils réitérés d'abandonner au regard de l'écart entre ses compétences et ses du diplôme

Et l'autre candidat au CNAM, je l'avais averti du fait que son dossier VAE était fragile lors de sa constitution. La personne a souhaité aller au bout de la démarche.

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT VAE DETAILLE

(en cas d'accompagnement VAE réalisé en totalité)

Module 1 : Informations de démarrage (2 heures)

- 1 : comprendre le contexte d'une VAE.
- 2 : comprendre les attendus des membres du jury.
- 3 : comprendre le travail à mener et l'aide apportée par l'accompagnement VAE.
- 4 : comprendre les enjeux du planning de travail pour sa VAE.

Module 2 : Retour sur le parcours d'expériences (2 heures)

- 1 : Représenter graphiquement son parcours d'expériences en lien avec le diplôme demandé.
- 2 : Analyser les liens entre les expériences et les compétences du diplôme.
- 3 : Analyser les facteurs et les processus qui ont permis d'acquérir les compétences du diplôme.
- 4 : Rédiger l'analyse de son parcours d'expérience en lien avec les compétences visées.

Document actualisé le 05/06/2023

Module 3 : comprendre la logique d'écriture et les attendus du dossier VAE (2 heures).

- 1 : Comprendre les spécificités du dossier VAE en termes d'écriture.
- 2 : Comprendre la manière dont les jurys VAE lisent le dossier VAE.
- 3 : Comprendre les différentes étapes d'écriture du dossier VAE.

Module 4 : élaboration du plan (2 heures).

- 1 : Comprendre le contenu attendu dans le dossier VAE en termes d'expériences relatives.
- 2 : Réaliser un tableau de croisement entre les expériences et les compétences du diplôme.
- 3 : Cerner la meilleure distribution des compétences à mettre en avant dans chaque expérience présentée.
- 4 : préparer un argumentaire pour chaque expérience choisie et retenue pour être présentée dans le dossier VAE et présenter les compétences afférentes.

Module 5 : Se lancer dans l'écriture premier chapitre (2 heures) :

- 1 : Comprendre la structure d'une situation de travail présentée dans un dossier VAE.
- 2 : Savoir rédiger l'amorce du premier chapitre et toutes les parties suivantes du chapitre.
- 3 : Savoir se relire au fur et à mesure de l'écriture de son premier chapitre.

Module 6 : point d'étape sur le premier chapitre (2 heures) :

- 1 : Savoir opérer une relecture productive de son premier chapitre reposant sur des critères précis.
- 2 : Savoir réécrire et améliorer son premier chapitre.
- 3 : Savoir supprimer des éléments hors sujet et synthétiser.
- 4 : Savoir accentuer et renforcer l'analyse de l'expérience présentée.

Module 7 : Point d'étape sur le premier chapitre – conseils génériques sur l'écriture du dossier VAE (2 heures).

- 1 : rappel sur les attendus de la présentation d'une expérience dans le dossier VAE.
- 2 : savoir se situer sur ces attendus, concernant le premier chapitre.
- 3 : évaluer et cerner les points d'amélioration à opérer, les points de difficultés.
- 4 : cerner les apprentissages opérés avec cette première écriture pour en retirer les bénéfices pour les chapitres suivants.

Document actualisé le 05/06/2023

Module 8 : organiser son travail de rédaction des chapitres suivants (2 heures).

- 1 : opérer un point d'étape sur le planning.
- 2 : reprendre et valider les expériences choisies pour les chapitres suivants.
- 3 : Amorcer une conclusion, sur la base des éléments issus de la rédaction du premier chapitre.
- 4 : Adopter une démarche réflexive sur ses acquis et l'avancement de son écrit tout au long de l'écriture avec l'aide de questions clés.
- 5 : constituer les annexes au dossier VAE au fil de l'écriture.

Module 9 : conclusion et introduction (2 heures).

- 1 : opérer un point d'étape sur le dossier VAE.
- 2 : Préparer les grandes lignes de la conclusion.
- 3 : préparer les grandes lignes de l'introduction.
- 4 : valider ces grandes lignes en fonction de la bonne cohérence de ces deux parties entre elles et avec le dossier VAE.

Module 10 : finaliser son écrit (2 heures).

- 1 : Opérer un point d'étape.
- 2 : finaliser le choix des preuves en annexe.
- 3 : Relecture sur le fond, critères clés.
- 4 : Relecture sur la forme, critères clés.
- 5 : relecture par un tiers, si oui, qui et comment.

Module 11 : préparer son entretien VAE (deux heures).

- 1 : Comprendre les attendus du jury pour l'entretien VAE.
- 2 : Comprendre comment s'articule l'entretien VAE avec le dossier VAE.
- 3 : comprendre de quelle manière les membres du jury évaluent les acquis.
- 4 : préparer un PowerPoint.
- 5 : se préparer avant le jour J.

Module 12 : l'après-VAE (2 heures).

1 : Comprendre l'avis du jury.

2 : Opérer un retour sur son parcours VAE.

3 : opérer un point d'étape sur ses projets, en lien avec le résultat du jury VAE.

Document actualisé le 05/06/2023